

# CHEVERNY : Le Château de Cheverny ouvert à nouveau 7 jours sur 7 !

Fermé au public depuis le 15 mars dernier, le Château de Cheverny a rouvert ses portes au public samedi 30 mai pour un week-end de test.

Malgré un nombre de visiteurs assez réduit durant le week-end de la Pentecôte, le Marquis et la Marquise de Vibraye ont décidé d'une réouverture totale, à savoir 7 jours sur 7.

*« On a fait 15 % d'un week-end de Pentecôte normal », précise Charles-Antoine de Vibraye. « Nous n'espérons pas la foule des grands jours, mais nous avons néanmoins été déçus ! »*

Malgré cette fréquentation très faible, les propriétaires de Cheverny ont décidé de la réouverture du château 7 jours sur 7. *« Le confinement est comparable à un coma très profond, et on ne se réveille pas d'un coma comme ça ! Mais nous ne sommes pas du style à nous laisser abattre et nous misons sur l'attractivité de notre propriété – le premier château privé de France à avoir permis son accès aux visiteurs en 1922 – et sur le soutien des tintinophiles ! »*

*« Nous avons provisoirement de nouveaux horaires. Le Château sera donc ouvert tous les jours de 10h à 17h30. La vente de billets se fera sur place. L'Orangerie proposera de la restauration à emporter : paniers pique-nique, glaces et boissons fraîches à déguster dans le parc du domaine ! L'exposition « Les Secrets de Moulinsart » sera également ouverte à la visite », souligne Constance de Vibraye. « En revanche, bateaux et voitures électriques ne seront pas disponibles pour l'instant. Et le repas des chiens n'aura plus lieu momentanément en public, afin d'assurer le respect des mesures de distanciations physiques. Soucieux de participer à*

*l'effort national pour limiter la propagation du virus et protéger la santé de notre personnel et de nos visiteurs, nous demandons à tous les touristes de bien vouloir porter un masque à l'intérieur du château et de l'exposition « les Secrets de Moulinsart » ainsi que de respecter la distanciation sociale. »*

*« Nous sommes ravis que Cheverny retrouve sa raison d'être. Et nous espérons que la saison estivale sera assez bonne pour ne pas avoir à licencier de personnel. Quant à engager des saisonniers, ce n'est hélas pas encore à l'ordre du jour... Mais avec la récente levée des 100 km, il nous est permis d'espérer »*, **conclut le Marquis de Vibraye.**